

*The Permanent Mission  
of the Kingdom of Morocco  
to the United Nations  
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية  
لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

## **Déclaration du Royaume du Maroc**

**Point 140 de l'ordre du jour : Amélioration de la situation  
financière  
des Nations Unies.**

**La première reprise de la 76e session de la Cinquième  
Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies**

**(New York, 04 mars 2022)**

Merci Monsieur le Président,

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Chandru Ramanathan, Contrôleur des Nations Unies, ainsi que M. Abdallah Bachar Bong, Président du Comité Consultatif pour les Questions Administratives et Budgétaires (CCQAB), pour la qualité de leurs présentations.

Ma délégation Souscrit à la déclaration faite par le Pakistan au nom du G77 et de la Chine et souhaite faire les observations suivantes en sa qualité nationale.

Il est communément admis que la santé financière est une composante essentielle pour assurer la pérennité de toute structure. Notre responsabilité partagée en tant qu'Etat Membre de l'ONU est de payer les contributions dans leur intégralité et dans les délais, afin de garantir que notre Organisation dispose des ressources suffisantes pour exécuter efficacement les mandats établis par les Etats Membres.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc se félicite que la situation financière se soit améliorée, grâce à l'appel lancé, il y a un an, par le Secrétaire général au sujet de l'aggravation de la crise de liquidités.

Ma délégation prend note avec appréciation du rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation financière de l'Organisation (A/76/429), en date du 19 octobre 2021 et de sa lettre du 15 février 2022 sur la Situation financière de l'ONU et voudrait saluer ses efforts inlassables pour assurer la stabilité financière et la prévisibilité de notre organisation.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc se réjouit d'être parmi les premiers pays qui ont honoré leurs engagements au titre du budget ordinaire des Nations Unies de 2022 et appelle tous les Etats Membres à faire de même afin de remplir leurs obligations au titre de la charte des Nations Unies.

Le Royaume du Maroc figure dans le tableau d'honneur des pays qui ont payé leurs contributions dans le délai des 30 jours conformément à l'article 3.5 du règlement financier de l'ONU.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc renouvelle son soutien aux mesures prises par M. le Secrétaire Général des Nations Unies pour doter notre Organisation d'une assise financière stable.

En guise de conclusion, je vous assure de la participation très active et constructive de ma délégation lors de l'examen de ce point important, afin d'examiner les problèmes de liquidités de manière globale et de chercher des solutions durables pour les activités financées au moyen du budget ordinaire.

Je vous remercie.